



Délibération du Comité syndical N° 926-03-22

Objet : Demandes de subvention Leader 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 31 mars, le Comité syndical du Pays de Pontivy s'est réuni à la salle de l'Evel – A Evellys- Remugol sur convocation de son Président Claude VIET

Etaient présents : GANIVET Laurent, HAMON Stéphane, JARNIGON Michel, LE BOUEDEC Joseph, LE CORF Henri, LE BRETON Bernard, LE STRAT Sylvette, POURCHASSE Michel, ROBIN Guénaël, ROLLAND Benoit, VIET Claude,

LEMEE Yves, MOREL Martine

Etait excusé : Daniel AUDO

Secrétaire de séance : Laurent GANIVET

Date des convocations : 17 mars 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 922-03-2022 relative au BP 2022,

Pour engager les actions envisagées, le Comité syndical est invité à :
- solliciter des subventions auprès du programme européen LEADER
- autoriser son Président à signer tous les documents se rapportant à ces projets.

Nombre de membres en exercice : 13
Présents : 11
Absents : 2

Dépenses globales du service Leader

Nature des dépenses	Montant (€)
Poste chargée de mission leader	40 000 €
Poste gestionnaire leader	16 000 €
Frais de structure (15 % des frais de personnel)	8 000 €
Adhésion Leader France	600 €
Total des dépenses prévues	65 000 €

Nature des recettes	Montant (€)
Autofinancement	35 000 €
Leader (aide à la candidature 2023-2027)	20 000 €
Leader (ingénierie conditionnée au mandatement programme 2014-20)	10 000 €
Total des dépenses prévues	65 000 €

- ⇒ Après en avoir débattu, le Comité syndical décide à l'unanimité de :
- solliciter des subventions :
 - dans le cadre du programme actuel de Leader 2014-20 pour un montant de 10 000 €, conditionnée au mandatement des projets
 - dans le cadre de l'aide pour les candidatures Leader 2023-2027, pour un montant forfaitaire de 20 000 €
 - et autorise le Président à signer les documents s'y rapportant.

Fait à Pontivy,
Le 4 avril 2022
Le Président,
Claude VIET

SYNDICAT MIXTE
DU PAYS
DE PONTIVY